



COMMUNE DE  
PENTHALAZ

EN RAISON DES  
CONDITIONS CLIMATIQUES ACTUELLES

# DANGER D'INCENDIE TRÈS IMPORTANT



LA COMMUNE DE PENTHALAZ A DÉCIDÉ QUE  
**LES FEUX EN FORÊT  
ET SUR LE DOMAINE PUBLIC**

# SONT INTERDITS

JUSQU'À NOUVEL AVIS



FEUX DE CAMP



GRILS ET BARBECUES



FEUX D'ARTIFICE



LANTERNES  
VOLANTES



LA SÉCURITÉ DE TOUS DÉPEND DE LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN.  
MERCİ DE RESPECTER CES INTERDICTIONS.